

## **Création de deux maisons de médecins en 2019**

**Afin de renforcer l'offre médicale à destination des Montmorencéens et favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé, la Ville entreprend la création de deux maisons de médecins.**

La première, dont l'ouverture est prévue à l'été 2019, sera située Chemin de la Butte-aux-Pères. La seconde s'installera dans l'enceinte de l'ancien hôpital (inauguration fin 2019). Elle permettra aux habitants de bénéficier de structures de proximité où ils pourront consulter des médecins généralistes mais aussi des spécialistes.

La municipalité, soucieuse de garantir un accès aux soins pour tous, apporte une réponse positive aux besoins et aux demandes de la population grâce à un travail mené en collaboration avec les professionnels de santé de la commune, l'Union régionale des professionnels de santé (Urps) et l'Agence régionale de santé (Ars).

Le Conseil municipal, réuni le 8 octobre dernier, a adopté les déclarations d'intention pour la mise en place de ce projet. Elles autorisent le Maire à engager l'ensemble des démarches afférentes à sa réalisation.

Le projet de création de deux maisons de médecins a également reçu le soutien de l'Agence Régionale de Santé. L'ARS a attribué une subvention de 129 002 euros TTC à la municipalité. Des médecins ont d'ores et déjà formulé leur intérêt à rejoindre Montmorency.

**Vous êtes médecin généraliste et souhaitez vous implanter à Montmorency ?**

Contactez [cabinetdumaire@ville-montmorency.fr](mailto:cabinetdumaire@ville-montmorency.fr)

### **Infos pratiques**

#### **Chemin de la Butte-aux-Pères**

- Trois cabinets médicaux d'environ 20 m<sup>2</sup> chacun
- Salle d'attente
- Secrétariat

## Hôpital Simone Veil

- Cinq cabinets médicaux d'environ 20 m<sup>2</sup> chacun
- Espace d'accueil
- Salle d'attente

## Liens utiles

[Trouvez le professionnel de santé le plus proche de chez vous](#)